



Commune de BRIE
22 rue de Bretagne
35150 BRIE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, **le 14 Septembre 2026 à 20h30**, le Conseil Municipal, proclamé élu à la suite des récentes élections municipales du 15/03/2026, régulièrement convoqué le 8/09/2026 par Monsieur Bruno PELLETIER, Maire, s'est réuni à la Mairie, afin de discuter des points à l'ordre du jour :

Présents : Bruno PELLETIER, Michelle RIET, Dominique BRISARD, Christine GANTELET, Philippe DENIS, Patrick ROBERT, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET, Coralie JAEG, Louise BRISARD, Aline PERRIN, Caroline MARTEL, Caroline MARTEL, Ludovic DRONIOU, Melvyn BOUYER

Excusés :

Secrétaire : Mr Dominique BRISARD

Le compte rendu du Conseil municipal du 20 juillet 2026 est validé à l'unanimité (15 votes pour, 0 vote contre, 0 Abstention).

1. Lotissement du Lomet – Modification de la délibération du 13/10/2025 concernant les critères d'attribution des lots

Rappel : Le 15/10/2025, une délibération avait été prise pour constituer une commission d'attribution pour les lots du Lomet

Au regard du peu de candidature, monsieur le Maire propose de modifier la procédure.

Déroger aux règles établies à savoir :

- En cas de candidature unique pour un lot, la commission ne sera pas convoquée
- Les autres critères restent inchangés

➤ Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (15 votes pour, 0 vote contre, 0 abstention) :

Pour extrait certifié conforme au registre

**Le Maire,
Bruno PELLETIER**

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la transmission en Préfecture le :
- la réception en Préfecture le :
- la publication le :
Le Maire, Bruno PELLETIER

